



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-80184>

Département(s) de publication : **38**

Annonce n° **25-80184**

Travaux

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-69372

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Commune De Saint-Martin-D'Herès

**Type de Numéro national d'identification** : SIRET

**N° National d'identification** : 21380421400012

**Ville** : SAINT-MARTIN-D'HERES CEDEX

**Code postal** : 38401

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 38

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Travaux de réfection de la toiture et verrières du bâtiment

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 45454100

**Type de marché** : Travaux

**Description succincte du marché** : Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. Dans le cadre du bon entretien et utilisation du patrimoine de la collectivité, il est primordial que le complexe étanche du bâtiment ainsi que le système de désenfumage fonctionnent de manière optimale. Les travaux de reprise d'étanchéité visent à garantir l'imperméabilité des toitures. Parallèlement, les verrières de désenfumage naturel jouent un rôle vital dans la sécurité incendie. Ces travaux sont donc non seulement une question de confort, mais aussi de sécurité. Ils garantissent que le bâtiment respecte les normes en vigueur et offre un environnement sain et sécurisé pour tous ses utilisateurs

**Critères d'attribution** : Valeur technique : 50% Prix des prestations : 50%

### Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 14/08/2025 à 12h00, lire 20/08 /2025 à 19h00

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 15/07/2025